



# SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE

## FEDERATION FRANCAISE DE SKI

### CNE/POLE FRANCE

## ATHLETES CENTRES NATIONAUX D'ENTRAINEMENT / POLE FRANCE

### 2 FOIS PAR SAISON :

- *UN BILAN MEDICAL COMPLET DANS UN PLATEAU TECHNIQUE COMPRENANT :*
  - Un examen clinique
  - Un entretien diététique réalisé par le médecin du sport ;
  - Un bilan psychologique réalisé par le médecin du sport ;
  - Un questionnaire de surentraînement adapté à l'âge ;
  - Une analyse d'urine.

### 1 FOIS PAR AN

- Un ECG de repos ;
- Un bilan biologique complet (2 fois par an à partir de 18 ans) ;
- Un bilan dentaire ;
- Un bilan isocinétique des genoux dans les disciplines alpines ;
- Une EFR dans les disciplines nordiques du ski de fond, biathlon, combiné nordique ;
- Un examen ophtalmo complet dans les disciplines alpines et un dépistage visuel pour les autres disciplines ;
- Un dépistage auditif pour le biathlon.

### 1 FOIS TOUS LES 2 ANS

- Une épreuve d'effort avec échanges gazeux
- SAUF pour les Equipes de France de ski de Fond et de Biathlon, pour lesquelles il est demandé un Electrocardiogramme d'Effort

### 1 FOIS DANS LA CARRIERE

- A L'ENTREE EN CNE A PARTIR DE 15 ANS
  - Un examen psychologique complet réalisé par un psychologue du sport ;
  - Une EFR dans les disciplines alpines (alpin, freestyle, snowboard) et saut à ski ;
  - Une radio EOS dans les disciplines alpines : *âge et confirmation de sa réalisation en projet.*
- A PARTIR DE 18 ANS
  - Un bilan neurocognitif réalisé par un neurologue spécialisé dans les commotions cérébrales dans les disciplines alpines (alpin, freestyle, snowboard) et saut à ski et combiné nordique ;
  - Un bilan isocinétique du dos pour toutes les disciplines.

**(Tous les examens pour les athlètes CNE sont pris en charge par la FFS, sauf bilan dentaire )**